

La traduction du diplôme du baccalauréat polonais vers le français : le traducteur assermenté face au paraverbal

Regina Solova

Université de Wrocław, Pologne

Synergies Pologne n°5 - 2008 pp. 145-154

Résumé : *Le diplôme du baccalauréat polonais est un texte administratif qui de premier abord ne pose pas de difficultés en traduction. L'analyse des éléments paraverbaux et de leurs traductions en français nous a amenée à la constatation suivante : le paraverbal peut être traduit soit par du paraverbal (c'est le cas de la structure spatiale du texte que le traducteur peut imiter grâce aux moyens typographiques) soit par du verbal (il s'agit des éléments graphiques comme l'emblème de l'État, la bande blanche et rouge représentant le drapeau polonais, la photographie et les cachets que le traducteur doit décrire brièvement dans son commentaire). La traduction du paraverbal par des notes du traducteur est une tâche visiblement plus difficile. Malgré les indications inscrites dans Le Code du traducteur assermenté avec commentaire - un manuel contenant la norme en traduction - les stratégies employées sont très diverses, et parfois elles témoignent d'une incohérence. Certaines maladresses peuvent s'expliquer par le fait que les traducteurs sont obligés de traduire vers une langue étrangère.*

Mots-clés : *traduction, diplôme du baccalauréat, éléments paraverbaux, structure spatiale du texte, éléments graphiques*

Abstract: *The Polish General Certificate of Secondary Education (GCSE) is an administrative text which at first sight does not seem to pose problems in translation. An analysis of paraverbal elements and their translation into French yields the following conclusions. The paraverbal elements may be translated in various ways: by corresponding paraverbal devices (as is the case with the spatial organization of the text which the translator may imitate by typographical means) or by verbal elements (e.g. graphical components such as the national emblem, white-and-red stripe symbolizing the Polish national flag, the holder's photograph, and stamps which the translator briefly describes in comments or references). Translating paraverbal elements by incorporating translator's notes into the text is a more difficult task. Regardless of some guidelines put forward in A Sworn Translator's Code with Commentary - one of normative manuals of translation - the actual solutions applied by translators are considerably varied and oftentimes inconsistent. However, some of the unsuccessful solutions of translational problems may be attributed to translating out of the translator's native language.*

Key words: *translation, GCSE, nonverbal elements, spatial organization of text, graphical elements*

Il est d'usage d'associer le paraverbal plutôt à la langue parlée. Le mot « paraverbal » à l'étymologie gréco-latine (*para* du grec « à côté de » et *verbum* du latin « parole ») fait penser à la gestuelle, à la mimique qui accompagnent un discours oral ou une conversation. Dans notre communication, nous élargirons le sens de ce terme à des textes écrits : le paraverbal signifiera pour nous « à côté des mots » non seulement *prononcés* mais aussi *écrits*. Ainsi, nous souhaitons décrire des éléments paraverbaux présents dans les diplômes du baccalauréat polonais, et ensuite la manière dont ils sont traités dans leurs traductions vers le français. Tout d'abord nous présenterons le document polonais, puis nous essayerons de faire la comparaison entre la norme inscrite dans un ouvrage destiné aux traducteurs et la pratique qu'on peut observer à travers des traductions authentiques.

Dans l'univers des textes, le diplôme du baccalauréat peut être classé parmi les textes administratifs. On pourrait croire que ceux-ci ne posent pas de difficultés majeures en traduction. Ils témoignent pourtant d'une subtilité importante, ne serait-ce qu'au niveau des éléments paraverbaux tels que la structure spatiale du texte ou les éléments graphiques.

Le diplôme du baccalauréat polonais, comme tout texte administratif, se caractérise par une structure bien organisée que l'on atteint grâce, entre autre, à des moyens typographiques (Malinowska, 1996: 298). La construction du document est schématique et prévisible, si bien qu'une seule partie du document permet de reconstituer sa totalité, son organisation globale. Dans la terminologie de Van Dijk, cette organisation globale du texte constitue sa *superstructure*. Elle revêt des éléments tels que l'organisation spatiale du texte (en paragraphes, p. ex.), les positions stratégiques (comme la position initiale et finale constituant le cadre du texte), la segmentation du texte en étapes correspondant aux fonctions rhétoriques (problème - solution, cause - effet, etc.) (Duszak, 1998: 127). La superstructure est une structure d'anticipation car elle permet de prévoir l'organisation du texte. Cette possibilité de reconstruire des schèmes textuels relève non seulement de la compétence linguistique mais aussi de l'expérience et de la culture générale du destinataire (Duszak, 1998: 126-195). Aussi, le diplôme du baccalauréat polonais est-il facilement reconnaissable pour un polonais, ce qui n'est plus le cas d'un étranger qui ignore le document polonais mais connaît sûrement un autre document émanant de l'administration du pays dont il est originaire.

Essayons de présenter brièvement la structure du diplôme du baccalauréat polonais. Le document est délivré sous deux formes différentes. Ceci est lié à la réforme du système d'enseignement qui a commencé avec la césure de 1989 et qui est encore en cours aujourd'hui. Le premier type du document correspond à l'examen du baccalauréat d'avant 2002¹, le second - à l'examen actuel. Il faut souligner que cette typologie n'est pas exhaustive : chaque type du document présente des variantes. Nous allons porter une plus grande attention sur le baccalauréat dit « ancien », car ce document reste encore le plus répandu. Nous mentionnerons aussi le second type de document, car il est clair que celui-ci va occuper une place grandissante dans l'activité des traducteurs.

Le diplôme du baccalauréat d'avant 2002, qui est en même temps certificat de fin d'études secondaires, compte quatre pages. La structure de la première page est organisée en trois séquences : en position initiale apparaît l'emblème de l'État et le titre du document. La séquence suivante est le noyau du texte (elle contient les données personnelles du titulaire, des informations sur l'établissement scolaire ainsi qu'une information sur la réussite à l'examen du baccalauréat, suivie d'une formule qui renvoie à la validation des études secondaires et l'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur). En position finale apparaissent le lieu et la date, le numéro du certificat, le cachet de l'établissement et la signature du proviseur. La deuxième page contient les résultats finaux du titulaire avec l'échelle des notes (sur les formulaires plus récents, l'échelle apparaît sur la page quatre). Les deux dernières pages du diplôme varient selon l'année scolaire : sur le formulaire ancien apparaît en premier l'information sur les notes reçues à l'examen du baccalauréat, vient ensuite la page avec les données sur le programme individuel, matières facultatives et performances particulières du candidat (ces données apparaissent en premier sur le nouveau formulaire).

Le diplôme du baccalauréat délivré à partir de l'année 2002 contient une seule page. C'est un certificat qui atteste uniquement la réussite à l'examen du baccalauréat. Le diplôme de fin d'études secondaires est délivré séparément. La structure de ce nouveau document est tripartite. La séquence initiale contient l'emblème de l'État, la mention « République de Pologne » et le titre du document. Viennent ensuite les données personnelles du titulaire : nom, date, lieu de naissance, numéro national d'identité et information sur la réussite à l'examen du baccalauréat et sur les résultats obtenus. La séquence finale contient l'indication du lieu et de la date, le numéro du certificat, le sceau du jury d'examen, la signature du président du jury ainsi que l'information signalant le droit d'accéder à l'enseignement supérieur.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'organisation spatiale du document joue un rôle important en ce qu'elle facilite la compréhension globale du texte. La traduction du diplôme du baccalauréat polonais en langue française entraîne un changement du destinataire potentiel du texte. Celui-ci, provenant d'une autre culture, ignore la structure du texte original. Il peut toutefois consulter une copie de l'original que l'on fournit avec la traduction assermentée. La perméabilité entre les deux langues permet de comparer la structure spatiale des deux documents et de comprendre certaines rubriques. Par exemple, il est facile de comprendre que «data urodzenia» doit signifier «date de naissance», même si on ne connaît pas le polonais. Le traducteur, quant à lui, doit prendre en considération tous les facteurs mentionnés et faire un choix stratégique : imiter l'original ou traduire en négligeant les traits formels du document administratif.

Notre réflexion sur ce problème passera par une analyse des prescriptions adressées aux traducteurs et leur application dans les traductions authentiques. La source de ces instructions peut être variée, nous prendrons ici comme point de repère *Le Code du traducteur assermenté avec commentaire (Kodeks tłumacza przysięgłego z komentarzem)* (*Le Code* dans la suite du texte) écrit sous la direction de Danuta Kierzkowska (Kierzkowska, 2005) et publié par la Société polonaise des traducteurs économiques, juridiques et judiciaires (TEPiS).

La structure spatiale du texte traduit (sa mise en page) doit, selon *Le Code*, ressembler à l'original dans la disposition des lignes et des paragraphes mais elle ne doit pas être identique, permettant ainsi d'éviter l'éventuel doute sur l'authenticité du document. Dans le cas des diplômes, il est permis de centrer des lignes et d'utiliser des colonnes (Kierzkowska, 2005: 44-46). Cette règle n'est pourtant due qu'à l'usage : l'imitation de la mise en page de l'original est vivement conseillée, mais le non respect de cette règle ne sera pas perçu comme une faute de traduction (Kierzkowska, 2005: 104-105). Aussi, dans les traductions analysées, pouvons-nous observer une gamme assez vaste de solutions choisies quant à la mise en page des documents traduits. Sur quatorze traductions de diplômes du baccalauréat (dont trois ont été faites par la même personne), nous en avons retenu huit qui étaient conformes à la norme citée ci-dessus. Ces documents imitent la mise en page de l'original (les titres sont centrés, écrits en lettres majuscules, les matières et les notes sont rangées en colonnes). Quatre documents s'éloignent pourtant de la procédure conseillée.

Dans leur structure spatiale, nous ne retrouvons pas certains éléments du document original. Trois traductions emploient des tirets pour remplir des vides dans les lignes. Selon *Le Code*, ceci est une pratique anachronique. À l'ère des ordinateurs qui nous permettent de justifier la page, les tirets deviennent complètement inutiles (Kierzkowska, 2005: 47). Une autre solution apportée par un traducteur est l'emploi du signe -/- dont le rôle est de signaler la fin du paragraphe. Cette procédure est mentionnée dans *Le Code* comme une pratique remplaçant l'ancien emploi des tirets (Kierzkowska, 2005: 47). Nous pouvons enfin présenter une troisième solution concernant la mise en page. Nous l'appellerons solution intermédiaire car le traducteur imite la mise en page de l'original de manière accidentelle. Le titre du document n'est pas centré ni écrit en lettres majuscules, d'autre part les notes sont rangées en colonnes, certains éléments comme l'emplacement des signatures imitent leur disposition originale.

Le paraverbal présent dans les diplômes du baccalauréat polonais relève aussi des éléments graphiques. Il est interdit de les copier. Les emblèmes, les photographies, les cachets doivent être brièvement décrits dans une note du traducteur² (Kierzkowska, 2005: 44-46). Nous allons voir que cette prescription n'est facile à suivre qu'à la lecture.

L'emblème de l'État

La première difficulté à laquelle se heurte le traducteur du diplôme du baccalauréat polonais est un élément graphique : l'emblème de l'État. L'inventaire des formes que nous avons pu analyser dans notre corpus est assez impressionnant. Nous avons observé les traductions suivantes :

- (1) L'emblème national.
- (2) Emblème de l'Etat.
- (3) p.1 Emblème de l'Etat polonais
- (4) Les armoiries de la Pologne
- (5) Embleme de Pologne³

(6) /EMBLEME DE LA POLOGNE/

(7) sur l'imprimé officiel comportant l'emblème de la République Polonaise et une bande blanche-rouge

(8) [*au dessus, au milieu l'emblème de la République de Pologne*]

(9) En haut : emblème de la République de Pologne

(10) Emblème de la République de Pologne-/-

(11) Emblème de la République de Pologne

(12,13) *Emblème de la République de Pologne*

(14) *Emblème de la République Populaire de Pologne*

[*trois dernières traductions faites par la même personne*]

Presque toutes les traductions analysées sont conformes à la règle de concision. Les exemples 7, 8, 9 y font l'exception. Selon *Le Code* la note du traducteur ne doit pas comporter de remarques sur l'emplacement de l'élément décrit (Kierzkowska, 2005: 50). Cette information peut être véhiculée par la mise en page à texte centré mais, comme nous l'avons dit, ceci n'est pas obligatoire. La norme ne s'exprime pas sur la description de l'imprimé, il nous semble toutefois qu'une note telle que dans l'exemple 7 va à l'encontre de la règle de concision. Il faut souligner néanmoins que l'omission de l'emblème de l'État dans la traduction serait une faute encore plus grave. Nous remarquerons aussi que deux traducteurs ont mis leurs remarques entre parenthèses (exemples 6 et 8). Effectivement, *Le Code* conseille de mettre les commentaires du traducteur entre parenthèses carrées et éventuellement de les écrire en italiques pour souligner que le texte émane du traducteur⁴ (Kierzkowska, 2005: 48). Nous pouvons observer que les notes portant sur l'emblème national sont mises en relief d'une autre manière : par exemple à travers les lettres majuscules ou tout simplement à travers les caractères italiques. En dehors de la forme des notes du traducteur, leur contenu nous intéresse aussi. La norme s'exprime de façon claire là-dessus : on est obligé de mentionner l'« emblème de l'État » avec le nom officiel de cet État (Kierzkowska, 2005: 51). Ceci veut dire que les traductions n'employant pas la forme « République de Pologne » ou « République Populaire de Pologne » (dans les documents plus anciens) ne sont pas conformes à la norme. Le nom officiel d'un État qui apparaît dans la note du traducteur souligne le caractère administratif du document. Un emblème de l'État signale que le document émane de l'administration d'un pays déterminé. Le traducteur est donc contraint d'employer le nom du pays officiellement admis. Toute créativité ou liberté dans ce domaine est interdite. (Kierzkowska 2005: 52).

La bande blanche et rouge

L'élément suivant qui mérite une analyse est la traduction de l'information véhiculée par la bande blanche et rouge qui apparaît parfois sur le diplôme du baccalauréat polonais. Cette bande représente le drapeau du pays et est attribuée aux élèves qui ont reçu en résultats finaux une très bonne moyenne⁵. Cet élément graphique n'apparaît que sur les diplômes plus anciens contenant les résultats finaux de l'élève. Parmi les cinq diplômes à bande blanche et rouge que nous avons analysés, nous en avons repéré deux qui comportent un commentaire relatif à cet élément :

(15) Prénom(s) et nom - XXX XXX (au-dessous, à gauche la photo couleur de la titulaire et le long de la page, en marge gauche passe la bande blanche et rouge)

(16) sur l'imprimé officiel comportant l'emblème de la République Polonaise et une bande blanche-rouge.-----

Trois traductions de diplômes ne mentionnent pas cet élément graphique. Il est difficile de dire si cela relève d'une stratégie consciente du traducteur, car l'information véhiculée par la bande blanche et rouge apparaît une seconde fois dans le texte du diplôme (le texte dit que le titulaire du diplôme a terminé ses études secondaires avec *distinction*). L'omission de cet élément graphique peut s'inscrire dans une stratégie qui tend vers la concision, la réduction des éléments redondants. D'autre part, la disparition de la bande représentant le drapeau polonais, élément culturel par excellence, provoque une certaine perte dont les conséquences sont difficiles à mesurer. Aussi, *Le Code* conseille-t-il de traduire tous les éléments graphiques du texte (Kierzkowska, 2005: 50).

La photographie

La photographie, comme d'autres éléments paraverbaux, ne peut pas être reproduite dans le texte traduit. C'est encore une fois par un commentaire que le traducteur fera passer le message véhiculé par cet élément. La règle de concision reste toujours valable: il est déconseillé de décrire l'emplacement de la photographie du titulaire. (Kierzkowska, 2005: 50). Deux traducteurs sur douze (nous ne prenons pas en considération le nouveau diplôme du baccalauréat où la photographie n'apparaît plus) sont allés à l'encontre de cette règle :

(17) Prénom(s) et nom - Xxxxx XXXXXX (au-dessous, à gauche la photo couleur de la titulaire et le long de la page, en marge gauche passe la bande blanche et rouge)

(18) [à gauche la photographie de la titulaire cachetée par un sceau rond avec l'emblème de la République de Pologne et l'inscription « Lycée d'enseignement général Nicolas Copernic de Lubin »]

La règle de concision est suivie à la lettre par deux traducteurs dont un se borne à la mention : *Photographie*, et l'autre inscrit le mot « PHOTO » à l'intérieur d'un carré marqué par un cercle qui doit représenter une photographie cachetée.

Sept traductions contiennent des notes du traducteur sur la photographie cachetée :

(19) Halina Kowalska (dont la photo apposée du sceau rond du lycée se trouve sur le document)

(20) photo du titulaire avec le sceau officiel apposé, portant l'inscription ;,⁶ une partie d'inscription illisible-/-

(21) *Photo du titulaire timbrée avec un cachet partiellement lisible :*

Groupe d'écoles d'enseignement général de Kłodzko

(22) *Photo de la titulaire timbrée avec un cachet à l'emblème de l'état :*

Groupe d'écoles d'enseignement général de Dzierżoniów

(23) Photographie de la titulaire cachetée par un sceau rond avec l'emblème de la République de Pologne et l'inscription : Lycée n° VIII de Wrocław

(24)/Photographie de la titulaire marquée du cachet officiel avec l'emblème de la

Pologne et l'inscription autour: /

CENTRE DE FORMATION

PERMANENTE

DE JELENIA GÓRA

(25) Photographie du titulaire portant l'empreinte du sceau rond avec les armoiries de la Pologne au milieu et l'inscription «LYCEE D'EDUCATION GENERALE N° V A WROCLAW» en bordure.

Un seul traducteur ne mentionne pas la photographie qui fait partie du document original. Or, la norme reste claire sur ce point : l'omission d'un élément qui fait partie intégrante du document est une faute grave. Parmi les textes analysés, les solutions les plus proches de la norme sont celles dont la note constate la présence d'une photographie marquée d'un sceau (nous remarquerons la variété des formes employées pour décrire cet aspect du document : la photographie est cachetée ou timbrée ; apposée, marquée ou portant l'empreinte du sceau).

Le sceau de l'établissement scolaire, le cachet du proviseur

Le dernier élément paraverbal sur lequel nous souhaitons nous pencher est le sceau de l'établissement scolaire. Il apparaît sur le premier type de diplôme deux ou trois fois selon la variante du document. Le diplôme est cacheté sur la photographie (ce que nous avons pu constater lors de l'analyse précédente), en bas de la première page (sur les documents plus récents) et en bas de la page avec les résultats reçus à l'examen. Le nouveau diplôme n'est marqué du cachet qu'une seule fois. Selon *Le Code*, la note du traducteur sur cet élément devrait contenir une information sur la forme du cachet et sur son contenu ainsi qu'une remarque sur la couleur de l'encre. Il est déconseillé de décrire les éléments graphiques du cachet, sauf si c'est un emblème national ou un logo. (Kierzkowska, 2005: 51). Le sceau de l'établissement scolaire contient le nom de l'école et l'emblème national. La note du traducteur sur cet élément graphique devrait donc contenir plusieurs informations. La majorité des traducteurs néglige la prescription présentée dans *Le Code*. Nous n'avons trouvé aucune remarque sur la couleur de l'encre. Certaines traductions omettent l'information sur l'emblème de l'État et sur l'inscription du sceau. Ainsi nous avons pu repérer le commentaire suivant :

(26) Au milieu : Cachet rond illisible

Cette remarque ne transmet pas l'essentiel du message véhiculé par le signe graphique. Une autre traduction apporte une information complémentaire relative à l'établissement scolaire :

(27) Sceau rond du Lycée.

Le destinataire est informé de manière générale sur la nature du cachet. Il est toutefois étonnant que la deuxième note sur ce même élément ait subi un léger changement :

(28) Sceau rond de l'école.

Le destinataire peut bien sûr faire une hypothèse sur l'identité de ces deux cachets, mais il peut aussi bien avoir un doute : pourquoi a-t-on fait deux notes différentes s'il s'agit du même élément ? Les traductions citées témoignent d'une concision poussée à l'extrême. Une autre pratique observée est la traduction de l'inscription du sceau avec l'omission de l'emblème national.

- (29) Timbre rond humide du Lycée No I d'enseignement général de Wrocław
- (30) Cachet rond : Ensemble des Ecoles Generales a Ostrow Wielkopolski⁷

Dans notre corpus, il y a un exemple qui mentionne l'image de l'emblème de l'État mais omet la traduction de l'inscription :

- (31) sceau rond du lycée portant l'emblème de la République Polonaise.

Certaines traductions omettent d'informer sur la forme du sceau. Ceci peut introduire une confusion si le document est marqué de plusieurs cachets.

- (32) *Cachet officiel avec l'emblème de la Pologne et l'inscription autour :*
CENTRE DE FORMATION PERMANENTE DE JELENIA GÓRA
- (33) sceau portant l'emblème de la République de Pologne et l'inscription : Lycée d'Enseignement Général -/-
- (33) *Sceau à l'emblème de la République de Pologne et portant l'inscription :*
JURY D'EXAMEN POUR L'ARRONDISSEMENT DE WROCLAW
- (34) *Sceau à l'emblème de la République de Pologne et portant l'inscription :*
Groupe d'écoles d'enseignement général de Kłodzko
- (35) *Sceau à l'emblème de la République Populaire de Pologne et portant l'inscription :*
Groupe d'écoles d'enseignement général de Dzierżoniów

Les trois dernières traductions qui émanent d'une même personne témoignent d'une certaine incohérence quant au contenu des notes portant sur des cachets identiques. Dans l'exemple (35) le premier cachet est décrit par la note suivante : « *un cachet à l'emblème de l'état :* » (suit le nom de l'établissement). « *L'état* » est par la suite remplacé par « *la République Populaire de Pologne* ». Nous avons repéré une stratégie semblable dans les exemples suivants :

- (36a) Sceau rond avec l'emblème national au centre et l'inscription autour « Lycée général No III à Wrocław »
- (36b) Sceau rond avec l'emblème national de la Pologne au centre et l'inscription autour « Lycée général No III à Wrocław »
- (37a) Photographie de la titulaire cachetée par un sceau rond avec l'emblème de la République de Pologne et l'inscription : Lycée n° VIII de Wrocław
- (37b, c) Sceau rond avec, au centre, l'emblème national et l'inscription : Lycée n° VIII de Wrocław

Il semble que le mécanisme de cette pratique peut s'expliquer par le respect de la règle de concision. Enfin, nous citerons une traduction qui tend vers la cohérence parfaite.

(38a) [à gauche la photographie de la titulaire cachetée par un sceau rond avec l'emblème de la République de Pologne et l'inscription « Lycée d'enseignement général Nicolas Copernic de Lubin »]

(38b) [au milieu le cachet oblong avec l'inscription Lycée d'enseignement général Nicolas Copernic de Lubin]

(38c) [au milieu timbre oblong avec l'inscription Lycée d'enseignement général Nicolas Copernic de Lubin]

Elle manque pourtant de cohérence quant à la description de l'élément graphique : s'agit-il d'un sceau rond, d'un cachet oblong ou d'un timbre oblong ?

Nous citerons enfin un dernier exemple qui reprend toujours le même commentaire relatif au sceau de l'établissement :

(39a) Photographie du titulaire portant l'empreinte du sceau rond avec les armoiries de la Pologne au milieu et l'inscription «LYCEE D'EDUCATION GENERALE N° V A WROCLAW» en bordure. -----

(39b, c) A côté l'empreinte du sceau rond avec les armoiries de la Pologne au milieu et l'inscription «LYCEE D'EDUCATION GENERALE N° V A WROCLAW» en bordure.

Nous devons souligner encore une fois la variété des termes employés pour décrire le signe graphique en question : *sceau* (9 emplois dont 3 du même traducteur), *cachet* (4 emplois), *timbre* (1 emploi) sont les mots français qui renvoient à un même élément paraverbal du texte. Nous avons observé une pareille diversité dans les commentaires portant sur le cachet du proviseur. Sur huit traductions dans lesquelles le cachet apparaît, six emploient justement le terme *cachet*. Les mots *timbre* et *tampon* n'apparaissent qu'une fois chacun. Cette diversité qui présente toutefois certaines tendances, résulte probablement de l'absence d'une norme. *Le Code du traducteur assermenté* n'est qu'une source d'indications générales applicables à toutes les langues. Les traducteurs des diplômes du baccalauréat polonais vers le français sont obligés d'aller chercher certaines solutions ailleurs, dans les textes parallèles par exemple.

L'analyse des éléments paraverbaux dans les traductions du diplôme du baccalauréat polonais nous a amenée à la constatation suivante : le paraverbal peut être traduit soit par du paraverbal (c'est le cas de la structure spatiale du texte que le traducteur peut imiter grâce aux moyens typographiques), soit par du verbal (il s'agit des éléments graphiques comme l'emblème de l'État, la bande blanche et rouge représentant le drapeau polonais, la photographie et les cachets que le traducteur doit décrire brièvement dans son commentaire). La traduction du paraverbal par des notes du traducteur est une tâche visiblement plus difficile. Les remarques que nous avons citées sont souvent trop longues ou trop courtes, elles englobent des éléments inutiles comme par exemple l'emplacement d'un signe ou, au contraire, elles omettent des éléments essentiels (comme le nom officiel du pays). Parfois, des éléments présents dans le texte original disparaissent dans la traduction (ex. la photographie). Cette disparition résulte peut-être d'une certaine négligence qui se manifeste aussi à travers une incohérence des décisions prises par les traducteurs (le même cachet apparaissant deux fois dans le texte est décrit par deux notes différentes). Sur

quatorze traductions analysées, nous pouvons en citer six (dont trois émanent du même traducteur) qui nous semblent proches de la norme.

Il est difficile de comprendre pourquoi les traductions des diplômes du baccalauréat polonais vers le français posent des problèmes au niveau des éléments paraverbaux. Les prescriptions générales sont pourtant facilement accessibles. Nous pensons que certaines maladroites peuvent s'expliquer par le fait que les traducteurs sont obligés de traduire vers une langue étrangère (dans notre corpus, une seule traduction émane d'un francophone). Une analyse de textes traduits par des francophones et leur comparaison avec les textes analysés pourrait donner une image plus complète des relations entre la norme et la pratique dans la traduction des éléments paraverbaux présents dans les diplômes du baccalauréat polonais.

Notes

¹ L'examen du baccalauréat réformé dit « nouveau baccalauréat » a été introduit pour la première fois en 2002. La nouvelle forme d'examen n'est devenue obligatoire pour tous les élèves qu'à partir de l'année 2005.

² La note du traducteur « classique » apparaît d'habitude en bas de page. Dans les textes pragmatiques, tels que le diplôme du baccalauréat, elle prend la forme d'une remarque inscrite entre parenthèses.

³ Nous gardons l'orthographe originale.

⁴ L'emploi du signe « / » au lieu des parenthèses (exemple 6) est une pratique polonaise inconnue en France. Le lecteur français peut s'étonner de l'emploi de ce signe dans ce contexte. Cela tient au fait qu'il n'y avait pas de parenthèses sur les claviers des anciennes machines à écrire polonaises. Sur les claviers français, il y en a toujours eu et on n'a donc jamais dû recourir au signe « / » pour indiquer une parenthèse.

⁵ Une moyenne supérieure à 4,5 sur 6.

⁶ Ponctuation originale.

⁷ Orthographe originale.

Références bibliographiques

Duszek, A., 1998. *Tekst, dyskurs, komunikacja międzykulturowa*. Warszawa: PWN.

Kierzkowska, D. (red.), 2005. *Kodeks tłumacza przysięgłego z komentarzem*. Warszawa: TEPIŚ.

Malinowska, E., 1996. *Tekst urzędowy w aspekcie pragmatycznym*. In: *Styl a tekst*, sous dir. de S. Gajda, M. Balowski, Opole, pp. 293-298.